



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
7 novembre 2005
Français
Original: anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Trente-quatrième session

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

16 janvier-3 février 2006

**Application de l'article 21 de la Convention
sur l'élimination de toutes les formes
de discrimination à l'égard des femmes**

**Rapport des institutions spécialisées de l'Organisation
des Nations Unies sur l'application de la Convention
dans les domaines entrant dans le cadre
de leurs activités**

Note du Secrétaire général

Additif

**Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture**

1. Au nom du Comité, le secrétariat a invité l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à présenter au Comité un rapport sur les informations que les États lui ont fournies au sujet de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les domaines entrant dans le cadre de ses activités, rapport qui compléterait les informations figurant dans les rapports des États parties à la Convention devant être examinés à la trente-quatrième session.
2. Les autres informations demandées par le Comité concernaient les activités, programmes et décisions de l'UNESCO visant à promouvoir l'application de la Convention.
3. Le rapport annexé à la présente note est présenté conformément à la demande du Comité.

* CEDAW/C/2006/I/1.



Annexe

Rapport présenté par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes à sa trente-quatrième session

I. Introduction

1. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tiendra sa trente-quatrième session du 16 janvier au 3 février 2006, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. À cette session, le Comité examinera les rapports des pays ci-après : Australie, Cambodge, Érythrée, ex-République yougoslave de Macédoine, Mali, Thaïlande, Togo et Venezuela (République bolivarienne du).

2. L'article 22 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dispose que le Comité peut inviter les institutions spécialisées à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités et à rendre compte ainsi des activités, politiques et programmes qu'elles mettent en œuvre pour appliquer l'article 10 de la Convention et les articles connexes. La section II du présent rapport résume les activités menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour appliquer la Convention en son propre sein; la section III présente les mesures qui ont été prises dans les pays susmentionnés pour appliquer la Convention.

II. Contribution de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

3. Conformément à sa stratégie à moyen terme pour 2002-2007, l'UNESCO prend en compte les besoins des femmes et l'impératif d'égalité des sexes dans les activités de planification, de programmation, de mise en œuvre et d'évaluation qu'elle mène dans tous les domaines entrant dans le cadre de ses activités, afin de promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Elle tient compte des priorités des femmes et de leur conception des méthodes et des objectifs de développement et les promeut en facilitant leur participation à tous les niveaux et dans tous les domaines relevant de ses activités. Ses programmes et initiatives régionaux en faveur des filles et de femmes d'âges divers, notamment les jeunes femmes et les femmes âgées, ont essentiellement pour objectifs la constitution de réseaux, l'échange d'informations et de connaissances et la constitution d'alliances transfrontières et transculturelles dans le cadre de la Déclaration et du Programme d'action des Nations Unies en faveur d'une culture de paix. La poursuite de la promotion et de l'application de la Convention et de tous les autres instruments internationaux promouvant les droits fondamentaux des femmes demeure l'une de ses principales priorités.

III. Mesures prises par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour appliquer les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les pays dont les rapports seront examinés à la trente-quatrième session, du 16 janvier au 3 février 2006

Australie

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	20 155	9 953	10 202	97,6

Année	Taux de scolarisation (enseignement primaire) ^b						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002-2003	104	104	104	97	96	97	1,00-1,01

Année	Taux de scolarisation (enseignement secondaire) ^c						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002-2003	154	156	152	88 ^d	87 ^d	89 ^d	0,97-1,02 ^d

Année	Taux de scolarisation (enseignement supérieur) ^e			Indice de parité des sexes
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
2002-2003	74	67	82	1,23

Année	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants ^f		
	Total	Hommes	Femmes
2002	5 179	4 784	5 571

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur des sciences

4. La trente et unième Conférence générale de l'UNESCO a engagé l'Organisation à donner activement suite aux recommandations de la Conférence mondiale sur les sciences (Budapest, 1999) relatives aux politiques scientifiques. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la priorité de l'UNESCO s'agissant de l'aide à la formulation et à l'application des politiques d'ordre scientifique et technique des États membres est de fournir à ceux d'entre eux qui sont intéressés des services consultatifs, son objectif étant d'améliorer les ressources scientifiques et techniques nécessaires au développement durable qui existent déjà et d'en mobiliser d'autres. L'Organisation établit clairement, ce faisant, le lien entre les objectifs du Millénaire pour le développement et la contribution des sciences à leur réalisation. Pour mener sa tâche à bien, l'UNESCO procède à des études préalables de faisabilité sur les nouvelles méthodes nationales et régionales d'élaboration des politiques scientifiques en se servant des cadres politiques existants et des programmes actuels de planification des États membres du Pacifique. Elle accorde une attention prioritaire aux questions ayant trait au genre, aux technologies de l'information et des communications et à l'exode des cerveaux.

Secteur de la culture

5. Le projet commun UNESCO/ONUSIDA intitulé « Approche culturelle de la prévention et du traitement du VIH/sida » contribue à l'application de l'article 2 f) et de l'article 5 a) de la Convention.

6. Compte tenu de la vulnérabilité accrue des jeunes filles et des femmes au VIH/sida et de la féminisation générale de l'épidémie, les questions concernant les femmes sont prises en compte dans toutes les activités menées dans le cadre du projet. Celui-ci vise à analyser les facteurs socioculturels qui rendent les femmes vulnérables et à promouvoir notamment les schémas socioculturels qui favorisent l'égalité des sexes dans le domaine de la prévention.

7. Dans le cadre de la campagne d'ONUSIDA portant sur le thème « Femmes, filles et VIH/sida », deux manifestations ayant un lien avec les objectifs de la Convention ont été organisées récemment au siège de l'UNESCO :

- À l'occasion de la Journée de la femme de 2004, une table ronde organisée sur le thème « La réponse culturelle de l'Afrique au VIH/sida : les femmes en lutte » a rassemblé de nombreux spécialistes de la question. Cette table ronde a été organisée avec la participation et à l'attention des organisations de femmes africaines s'intéressant au VIH/sida;
- À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida de 2004, une table ronde a été organisée en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le Centre régional d'information et de prévention du sida Île-de-France sur le thème « Migrants et VIH/sida dans le monde : une approche anthropologique ». D'éminents spécialistes de l'anthropologie et de la démographie ont analysé l'extrême vulnérabilité des femmes migrantes face au VIH/sida dans différentes régions du monde et appelé l'attention sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la lutte contre ce fléau dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Le compte rendu intégral des débats de la table ronde sera publié en 2005.

Programme de participation et aide d'urgence

8. Pour l'exercice biennal 2004-2005, l'Association des universités du Commonwealth, en sa qualité d'organisation non gouvernementale internationale dotée du statut consultatif auprès de l'UNESCO, a reçu 15 000 dollars au titre de son projet « Promouvoir l'équité des sexes dans la gestion de l'enseignement supérieur : atelier de formation d'instructeurs ».

Bourses d'études

9. En 2005 et 2002, respectivement, deux Australiennes, Katharine Arwen Michie et Devi Stuart-Fox, ont reçu une bourse d'études UNESCO-L'ORÉAL au titre du programme pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées à des femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat ou postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

Cambodge

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	14 071	6 801	7 270	93,5

Année	Taux de scolarisation (enseignement primaire) ^c						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	124	130	117	93	96	91	0,90-0,95

Année	Taux de scolarisation (enseignement secondaire) ^c						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	25	31	20	24 ^d	30 ^d	19 ^d	0,64-0,64 ^d

Année	Taux de scolarisation (enseignement supérieur) ^g			Indice de parité des sexes
	Taux de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
2002	3	5 ^d	2 ^d	0,40 ^d

Année	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants ^f		
	Total	Hommes	Femmes
2002	313	458 ^d	176 ^d

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur de l'éducation

L'UNESCO a participé aux efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre l'objectif 5 (Éducation pour tous) et la cible 4 (Parité des sexes) de l'objectif 3 des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2005 et l'objectif 3 lui-même (Égalité des sexes) d'ici à 2015

10. Bien que les progrès enregistrés dans ce domaine depuis 2000 aient été lents, la nécessité de dispenser une éducation à tous et de combler le fossé entre les sexes en la matière est désormais au premier plan des préoccupations, et l'importance que revêt l'éducation des femmes pour le développement durable est de ce fait mieux reconnue. L'UNESCO a redoublé d'efforts et s'emploie, en collaboration avec ses partenaires et les gouvernements, à surmonter les obstacles à la pleine participation des filles et des femmes afin de faire des objectifs de parité et d'égalité des sexes une réalité d'ici à 2015.

11. Au Cambodge, elle a lancé un programme de formation technique professionnelle destiné aux filles marginalisées dans le cadre de son action visant à contribuer à réduire la pauvreté. Ce programme étudie les moyens d'autonomiser les pauvres et les filles en rupture de scolarité de certaines communautés en les aidant à acquérir les connaissances et les compétences techniques devant leur permettre de trouver plus aisément un emploi et, en définitive, améliorer leur statut social. Des activités de formation pilotes ont été entreprises en sept lieux différents, la plupart dans des zones rurales. Une série d'ateliers a été organisée pour débattre des problèmes qui se posaient et examiner les progrès réalisés et les résultats obtenus avec les parties prenantes à tous les niveaux (hauts fonctionnaires, autorités locales, établissements scolaires, collectivités locales, parents et entreprises locales).

12. L'UNESCO aide actuellement le Gouvernement cambodgien à rédiger et à promulguer de nouvelles lois sur le droit à l'éducation.

Formation de chercheurs et d'universitaires, la priorité étant accordée aux pays les moins avancés et aux femmes pauvres

13. La plupart des pays en développement d'Asie ont besoin d'une aide pour mettre en valeur leurs ressources humaines dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans les pays les moins avancés (PMA) comme le Cambodge, le Myanmar et la République démocratique populaire lao, l'enseignement des disciplines scientifiques a besoin d'être développé. Le programme de formation aidera les enseignants et les chercheurs potentiels à bénéficier d'un complément de formation, d'instruction et d'information en leur permettant d'assister aux cours, ateliers et réunions de haut niveau appropriés.

14. Le programme a pour but de renforcer les capacités de certains pays d'Asie dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de l'éducation scientifiques

en donnant la possibilité à de jeunes scientifiques de ces pays, en particulier les femmes issues d'un milieu pauvre, d'améliorer leurs qualifications professionnelles.

*Renforcement des capacités dans le domaine des sciences de la vie
– Réseau régional de microbiologie et de biotechnologie microbienne*

15. Ce projet a pour but de faciliter la participation de scientifiques de tous les groupes de pays de la région aux activités menées par des réseaux scientifiques de base, en particulier le Réseau régional pour la microbiologie et la biotechnologie microbienne. Il concerne en particulier le groupe des pays les moins avancés (Cambodge, Myanmar et République démocratique populaire lao).

16. Les activités menées auront pour dénominateur commun la reconnaissance et l'encouragement de l'innovation, l'élaboration de méthodes permettant de recenser et d'exploiter les ressources et connaissances traditionnelles et autochtones et la réalisation d'activités en faveur de l'équité des sexes et de la participation des communautés.

Élaboration des politiques scientifiques et techniques : Réseau asiatique pour les politiques scientifiques et technologiques et activités associées

17. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, les activités de l'UNESCO relatives aux politiques scientifiques seront axées sur la promotion de la participation active des citoyens aux débats sur les politiques et viseront à faire en sorte que les questions de genre soient prises en considération dans l'élaboration des politiques scientifiques et techniques nationales. Elles viseront également à faciliter la participation active des scientifiques de tous les pays considérés aux travaux des réseaux régionaux d'étude des politiques scientifiques, en particulier le Réseau asiatique pour les politiques scientifiques et technologiques. Elles seront destinées plus particulièrement aux scientifiques du groupe des pays les moins avancés (Cambodge, Myanmar et République démocratique populaire lao).

Secteur de la culture

(Voir par. 5 à 7 ci-dessus)

Thème intersectoriel : élimination de la pauvreté, en particulier de l'extrême pauvreté

Formation technique professionnelle destinée aux filles marginalisées : les établissements scolaires et les centres d'apprentissage considérés comme catalyseurs de la réduction de la pauvreté à l'échelon local

18. Ce projet vise à trouver moyen d'autonomiser les pauvres et les filles en rupture de scolarité au Cambodge, en Indonésie et au Népal en les aidant à acquérir des connaissances et des compétences techniques appropriées. Dans sa seconde phase, il visera à rendre les partenaires locaux mieux à même d'étendre les activités de formation pilotes lancées pendant l'exercice biennal précédent en les reproduisant sur d'autres sites. Il a permis d'obtenir les résultats ci-après :

a) Un certain nombre de pauvres, de filles en rupture de scolarité et de femmes ont reçu une formation et une aide pour trouver un emploi. Un nouveau cycle de formation a débuté dans deux des écoles ayant participé à la première phase du projet en Indonésie. Au Cambodge, l'enseignement professionnel s'est encore

diversifié; l'accent y est mis davantage sur les « technologies appropriées ». Au Népal, des activités de formation ont été lancées dans le cadre du programme du Centre national d'enseignement technique et professionnel;

b) Les stratégies d'action utilisées par le système d'enseignement et de formation techniques professionnels destiné aux filles marginalisées ont été démontrées et incorporées dans les plans nationaux de développement (documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et plans nationaux d'éducation pour tous). Les ministères de l'éducation, les organisations non gouvernementales et les donateurs ont été informés des activités menées au titre du projet lors de plusieurs réunions d'information et réunions d'équipes de travail, et des synergies avec d'autres initiatives et programmes connexes sont en train d'être établies.

Atténuation de la pauvreté urbaine chez les jeunes migrants et les migrantes en Chine, en République démocratique populaire lao, au Cambodge et en Mongolie

19. L'objectif général de ce projet est d'intégrer les travailleurs migrants dans le tissu social et économique urbain, en particulier les jeunes et les femmes, qui sont en butte à une double discrimination. Au cours de la période à l'examen, les résultats suivants ont été obtenus :

a) Une formation pratique et de base, notamment professionnelle, a été mise au point et a commencé à être dispensée en coopération avec des partenaires locaux et nationaux. Un certain nombre de migrantes ont pu bénéficier d'activités de sensibilisation aux problèmes de santé (VIH/sida), de formation à la protection juridique et à la protection des droits sociaux, d'apprentissage de compétences pratiques et de base et de formation professionnelle; elles ont aussi été formées aux techniques de recherche d'emploi;

b) Des responsables et des partenaires locaux ont reçu la formation nécessaire pour promouvoir la participation d'organismes locaux, des réseaux ont été constitués sur les sites des projets et entre ces sites et les questions liées à l'exode rural ont été approfondies;

c) Des migrants ont créé des outils pédagogiques en coopération avec des organisations non gouvernementales;

d) Le public et des décideurs ont été sensibilisés aux droits des migrants.

Bourses d'études

20. En 2004, une Cambodgienne, Sakim Heng, a bénéficié d'une bourse d'études financée conjointement par l'UNESCO et Israël pour mener des études sur l'éducation. Le montant de la bourse d'études en question est de 5 550 dollars au maximum.

Érythrée

Statistiques de base : population et éducation

<i>Nombre d'habitants (en milliers)^a</i>				
<i>Année</i>	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)</i>
2005	4 401	2 161	2 241	96,4

<i>Taux de scolarisation (enseignement primaire)^c</i>							
<i>Année</i>	<i>Taux brut de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Taux net de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Indice de parité des sexes Taux brut-taux net</i>
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	
2002	63	70	57	45	49	42	0,81-0,86

<i>Taux de scolarisation (enseignement secondaire)^c</i>							
<i>Année</i>	<i>Taux brut de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Taux net de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Indice de parité des sexes Taux brut-taux net</i>
	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	<i>Total</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	
2002	28	34	22	22	25	18	0,65-0,74

<i>Taux de scolarisation (enseignement supérieur)^g</i>				
<i>Année</i>	<i>Taux brut de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Indice de parité des sexes</i>
	<i>Total</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
2002	2^d	3 ^d	0,4 ^d	0,15 ^d

<i>Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants^f</i>			
<i>Année</i>	<i>Total</i>		<i>Femmes</i>
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
2002	144^d	251 ^d	38 ^d

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur de l'éducation

Améliorer l'accès à l'éducation primaire universelle dans le pays, accroître le nombre d'élèves et faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entre eux achèvent leurs études

21. Fournir un enseignement primaire de qualité, pertinent et équitable à un nombre croissant d'enfants dans les pays membres est à la fois un défi à relever et une occasion à saisir. C'est un défi en raison de l'écart persistant qui existe entre le taux de croissance économique de ces pays et le taux de croissance de leur population, qui empêchent les gouvernements de faire face financièrement aux besoins de plus en plus importants dans le domaine de l'enseignement primaire et

retardent la réalisation de l'objectif d'un enseignement primaire universel au moment même où les efforts visant à accroître le taux de scolarisation compromettent la qualité de l'enseignement. C'est aussi une occasion à saisir dans la mesure où la réalisation des objectifs nationaux de développement dans ces pays oblige tout un chacun à disposer des connaissances et compétences nécessaires.

22. La stratégie suivie par l'UNESCO pour appliquer la Stratégie de Nairobi vise à accélérer la réalisation de l'objectif d'un enseignement pour tous en accélérant celle de l'objectif d'un enseignement primaire universel. Les trois composantes de cette stratégie sont les suivantes : a) accroître l'accès et le taux de scolarisation, en particulier dans les régions où existent des disparités géographiques et des disparités entre les sexes; b) accroître la pertinence et la qualité de l'enseignement; c) améliorer la mobilisation et l'allocation des ressources et renforcer l'obligation de rendre des comptes en la matière. Un appui sera apporté aux activités ci-après : a) améliorer l'accès à l'enseignement primaire, accroître le nombre d'élèves et faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entre eux achèvent leurs études; b) revoir les programmes d'enseignement, en mettant davantage l'accent sur l'acquisition des compétences et des capacités indispensables et l'importance d'une mentalité constructive.

Secteur de la culture

(Voir par. 5 à 7 ci-dessus)

Bourses d'études

23. En 2005, une Érythréenne, Tsehai-Afewerki Netsereab, a bénéficié d'une bourse d'études financée conjointement par l'UNESCO et Israël (MASHAV) pour mener des études d'économie au Centre de formation international du Mont Carmel Golda Meir. Le montant de la bourse en question est de 5 086 dollars au maximum.

Ex-République yougoslave de Macédoine

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	2 034	1 015	1 019	99,6

Année	Taux de scolarisation (enseignement primaire) ^f						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	97	96	97	91	91	91	1,00-1,00

Année	Taux de scolarisation (enseignement secondaire) ^h						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002 (taux brut) ^c	85^c	86 ^c	84 ^c	81^d	82 ^d	80 ^d	0,98 ^c -0,97 ^d
2001/2002 (taux net)							

Année	Taux de scolarisation (enseignement supérieur) ^g			Indice de parité des sexes
	Taux de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
2002	28	24	32	1,34

Année	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants ^f		
	Total	Hommes	Femmes
	2002	2 230	1 956

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur de la culture

(Voir par. 5 à 7 ci-dessus)

Bourses d'études

24. En 2004, une ressortissante de l'ex-République yougoslave de Macédoine, Ana Alacovska, a bénéficié d'une bourse d'études dans une université romaine financée en partie par l'UNESCO. Le montant de la bourse en question est de 13 000 dollars au maximum.

Mali

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
	2005	13 518	6 737	

<i>Taux de scolarisation (enseignement primaire)^c</i>							
<i>Année</i>	<i>Taux brut de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Taux net de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Indice de parité des sexes Taux brut-taux net</i>
	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	
2002	58	66	51	45	50	39	0,76-0,77

<i>Taux de scolarisation (enseignement secondaire)^c</i>							
<i>Année</i>	<i>Taux brut de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Taux net de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Indice de parité des sexes Taux brut-taux net</i>
	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	Total	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>	
2002 (taux brut)	20	25	14	5 ^d	7 ^d	4 ^d	0,55-0,57 ^d
1990 (taux net)							

<i>Taux de scolarisation (enseignement supérieur)^e</i>				
<i>Année</i>	<i>Taux brut de scolarisation (en pourcentage)</i>			<i>Indice de parité des sexes</i>
	Total	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
2002	3 ^d	–	–	–

<i>Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants^f</i>			
<i>Année</i>	Total	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
2002	224 ^d	–	–

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur des sciences

Journées de réflexion sur l'éducation scientifique des filles en Afrique (septembre 2000)

25. Résultat : Création du Réseau africain des femmes scientifiques et ingénieurs, qui couvre la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et dont le siège est établi à Bamako.

Organisation d'un stage d'initiation aux sciences pour les filles (Bamako, 2003)

26. Résultat : ce stage a rassemblé une centaine de jeunes filles, dont une douzaine venaient de différents pays d'Afrique de l'Ouest, pour des exposés, des expériences scientifiques et des rencontres avec des femmes-cadres.

Création d'une chaire UNESCO « Femmes, science et développement » à l'Université de Ouagadougou (décembre 2003)

27. Cette chaire concerne également le Burkina Faso, le Togo, le Mali, le Nigéria et la Côte d'Ivoire.

Secteur de la culture

(Voir par. 5 à 7 ci-dessus)

Thème intersectoriel : élimination de la pauvreté, en particulier de l'extrême pauvreté

Contribuer à l'élimination de la pauvreté en renforçant la sécurité commune au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Bénin

28. Ce projet vise à contribuer à l'élimination de la pauvreté et au renforcement de la sécurité commune grâce à une approche intersectorielle et pluridisciplinaire. Outre les organisations non gouvernementales (Caritas, Aide et Action et d'autres), les principaux partenaires sont l'ambassade du Canada au Niger, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (1 495 250 FCFA), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (5 000 dollars), le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme alimentaire mondial. Pendant la période considérée, les résultats ci-après ont été obtenus :

a) Évaluation initiale des projets et des travaux concernant le lien entre la pauvreté et les droits de l'homme, réalisés par les comités nationaux de suivi créés au Mali et au Niger, entreprise lors d'une réunion tenue sur l'île de Gorée (Sénégal) en mars-avril 2004. Cette réunion a permis de porter le débat aux niveaux national et régional et de déterminer les mesures à prendre dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté, principalement des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté;

b) Participation des collectivités les plus défavorisées à la prise de décisions au niveau local. Dans les trois villages (au Burkina Faso, au Mali et au Niger), les comités de gestion créés au niveau de la communauté ont surveillé l'exécution des activités (avec l'aval des collectivités locales). Destinées en particulier aux femmes et aux filles, ces activités concernaient notamment l'approvisionnement en eau, l'alphabétisation, la formation à des activités rémunératrices et le microcrédit.

Programme de participation et aide d'urgence

Formation des femmes à la gestion des ressources naturelles pour la période 2004-2005

29. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Mali a reçu en sa qualité d'État membre ou de membre associé du Programme de participation ou au titre de l'aide d'urgence, 15 000 dollars dans le cadre de ce projet.

Formation aux droits de l'homme et du citoyen et à la démocratie locale au Sénégal, au Burkina Faso et au Mali

30. En accord avec les Gouvernements du Sénégal, du Mali et du Burkina Faso, ce projet, qui vise à faire connaître l'expérience acquise par l'UNESCO dans le domaine de la formation aux droits de l'homme et du citoyen et à la démocratie locale, s'inscrit également dans une perspective d'accompagnement et d'approfondissement des processus de décentralisation, en tenant compte de la place centrale qu'occupent les droits de l'homme dans la promotion de la démocratie et du développement.

* * *

31. Afin de renforcer l'égalité entre les sexes, les femmes seront activement associées à toutes les phases du projet (recherche, exécution, formation du personnel, évaluation) de manière à diffuser et à élaborer des matériels pédagogiques. Des associations de femmes seront sélectionnées pour participer à l'exécution du projet, qui devra répondre aux besoins concernant la formation des conseillères et d'autres activités destinées à renforcer la participation des femmes à la vie publique au niveau local.

* * *

32. Pour l'exercice biennal 2004-2005, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française, en sa qualité d'organisation non gouvernementale agréée entretenant des relations officielles avec l'UNESCO, a reçu 17 000 dollars pour le projet intitulé « Magazines (12 radios, 12 télévisions) et spots radio et télévision sur les droits de l'homme (en général, de la femme et de l'enfant) ».

33. Le Bureau de l'UNESCO à Bamako et une organisation non gouvernementale malienne (Route du Sud) ont consacré toute une journée aux femmes et au VIH/sida, sur le thème « Le Sud aide le Sud face au sida ». Cheick Oumar Sissoko, Ministre malien de la culture a ouvert la réunion et y a assisté.

Réunions de la Commission de la condition de la femme

34. Au cours des réunions de la Commission de la condition de la femme (tenues du 28 février au 11 mars 2005), le chef de la Section pour les femmes et l'égalité des genres du Bureau de planification stratégique de l'UNESCO a participé à une conférence organisée par la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, le 1^{er} mars 2005, au Siège de l'ONU à New York. Les trois intervenantes invitées à cette conférence intitulée « Combattre la violence à l'égard des femmes » étaient : Carole Théberge, Ministre québécoise de la famille, des aînés et de la condition féminine; Berthé Aissata Bengaly, Ministre malienne de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, et Saniye Gülser Corat, chef de la Section pour les femmes et l'égalité des genres du Bureau de planification stratégique de l'UNESCO.

Bourses d'études

35. En 2002, Djeneba Konate Keita (Mali) a reçu une bourse d'études au titre du programme l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées à des femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

Chaires UNESCO

36. Réseau électronique des chaires UNESCO en Afrique et le projet africain de jumelage dans les universités et de constitution de réseaux visant à combler le fossé numérique de plus en plus marqué entre le Nord et le Sud, plus particulièrement l'Afrique, en facilitant l'acquisition de connaissances et le renforcement des capacités dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications susceptibles de promouvoir le développement durable. Grâce à lui, un appui dans le domaine de ces nouvelles technologies sera fourni aux 15 chaires UNESCO et à un réseau de recherche régional (sur la philosophie et la démocratie)

ainsi qu'à d'autres instituts de recherche associés qui mènent des activités ayant trait aux droits de l'homme, à la démocratie, à la bonne gouvernance, aux questions concernant les femmes et à une culture de paix en Afrique subsaharienne. Des chaires ont été créées dans les pays suivants : Bénin, Guinée (l'une sur les droits de l'homme et la démocratie et l'autre sur les femmes, l'égalité des sexes, la société et le développement), Côte d'Ivoire, Gabon, Burundi, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Madagascar, Éthiopie, Kenya, Namibie, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe. Des universités et des instituts de recherche du Mali, du Niger, du Cameroun et du Sénégal seront également associés au réseau.

* * *

37. La Chaire UNESCO pour la promotion de la culture de paix et des droits de l'homme a été créée en 2000 à l'Université du Mali.

Thaïlande

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)	
	Total	Hommes	Femmes		
2005	64 233	31 543	32 690	96,5	

Année	Taux de scolarisation (enseignement primaire) ^f						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2003	97	99	95	85	87	84	0,96-0,97

Année	Taux de scolarisation (enseignement secondaire) ^g						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2003	77	77	77	–	–	–	1,00- –

Année	Taux de scolarisation (enseignement supérieur) ^h			Indice de parité des sexes
	Taux de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
2003	39	36	42	1,17

Année	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants ^f		
	Total	Hommes	Femmes
2001	3 501	3 412	3 588

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur de l'éducation

Appui aux activités prévues par les groupes thématiques et les bureaux hors siège

38. L'objectif 5 en matière d'éducation pour tous (Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement d'ici à 2005 et parvenir à l'égalité hommes-femmes d'ici à 2015) est étroitement lié aux questions d'accès à l'éducation et de recherche d'une éducation de qualité. Un taux d'abandon scolaire élevé et un taux de scolarisation des garçons et des filles trop faible, tant dans le primaire que dans le secondaire, sont très souvent les symptômes d'une éducation de qualité médiocre et d'une discrimination sexiste à l'école, à tous les niveaux du système d'enseignement.

39. Le bureau de l'UNESCO à Bangkok, qui est un bureau régional, fournira une assistance technique aux bureaux extérieurs dans la mesure de ses moyens. Le spécialiste des programmes en matière d'éducation de base et d'égalité des sexes, qui est également responsable de la coordination pour l'égalité des sexes dans la région de l'Asie et du Pacifique, apportera une assistance technique aux bureaux établis dans les pays de la région, Cambodge et Viet Nam, ainsi qu'aux commissions nationales de la République populaire démocratique lao, du Myanmar et de la Thaïlande.

Secteur de la culture

(Voir par. 5 à 7 ci-dessus)

Programme de participation et aide d'urgence

40. Pour l'exercice biennal 2004-2005, la Thaïlande a reçu, en sa qualité d'État membre ou de membre associé du Programme de participation ou au titre de l'aide d'urgence, 20 000 dollars dans le cadre du projet de mise au point d'initiatives locales pour le programme d'autonomisation des femmes vivant en milieu rural à l'appui du développement communautaire.

Bourses d'études

41. En 2005, Ketsiri Kueseng (Thaïlande) a reçu une bourse d'études au titre du programme l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées à des femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

Togo

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)
	Total	Hommes	Femmes	
2005	6 145	3 035	3 110	97,6

Année	Taux de scolarisation (enseignement primaire) ^c						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	121	132	110	91	99	83	0,83-0,84

Année	Taux de scolarisation (enseignement secondaire) ^h						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
1999/2000	36 ^d	51 ^d	22 ^d	27 ^d	36 ^d	17 ^d	0,44 ^d -0,48 ^d

Année	Taux de scolarisation (enseignement supérieur) ^e			Indice de parité des sexes
	Taux de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Hommes	Femmes	
1999/2000	4	6	1	0,20

Année	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants ^f		
	Total	Hommes	Femmes
1999	343	576	115

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur de l'éducation

42. Le Togo a été l'un des pays participant au projet spécial UNESCO/DANIDA en faveur des femmes et des jeunes filles en Afrique, qui a vu le jour en 1997. La Commission nationale du Togo a apporté une importante contribution à ce projet. Les autres pays ayant pris part au projet étaient : le Kenya, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. Cette coopération a débouché sur la publication en 2001 de l'ouvrage intitulé *Changing Times, Changing Attitudes: Alternative portrayals of men and women*. Cet ouvrage très prisé a été largement diffusé auprès des États membres, des commissions nationales, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche, des universités et d'autres partenaires du monde entier.

43. Ce projet consistait à organiser et financer une série de stages de formation à la production d'émissions radiophoniques et de textes de lecture. Ces stages ont rassemblé des hommes et des femmes producteurs radio, enquêteurs, rédacteurs de scripts et alphabétiseurs. Au cours des deux semaines de formation, les participants ont eu l'occasion de découvrir des problèmes touchant à la condition féminine et d'apprendre à les traiter dans leur domaine. En s'inspirant de situations de la vie réelle, ils ont réalisé des émissions radio accompagnées de livrets illustrés. Couplés pour en renforcer la portée, ces produits sont dénués de connotations sexistes et tiennent bien compte des besoins et conditions divers des femmes africaines. Les émissions radiophoniques se présentaient sous divers formats (dramatiques, interviews et séances de questions-réponses). Les participants au stage ont immédiatement diffusé ces émissions et ont continué à en produire d'autres du même genre. Ils sont devenus les spécialistes locaux de la production d'émissions radiophoniques tenant compte des sexospécificités. Ces émissions ont porté sur une diversité de thèmes dont le VIH/sida, la violence au sein de la famille, l'exploitation de jeunes femmes employées comme domestiques, la projection de modèles positifs pour les femmes et les jeunes filles, l'élargissement des perspectives d'emploi productif, les conséquences néfastes du mariage des enfants et la nécessité d'une répartition égale des tâches ménagères entre hommes et femmes. En vue de faire profiter d'autres personnes de cette expérience, la Section de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle de la Division de l'éducation de base de l'UNESCO a transcrit et retouché certains scripts d'émissions radio. Chaque émission porte sur un sujet très important pour les femmes africaines. Bien qu'adressés aux femmes nouvellement alphabétisées et aux jeunes filles non scolarisées, les messages de ces émissions peuvent tout à fait toucher l'ensemble des auditeurs.

44. Ce projet spécial a également abouti à la production d'une série de brochures de postalphabétisation intitulées *Literacy, Gender and HIV/AIDS Series* fondées sur l'évaluation des besoins et traitant des thèmes mentionnés plus haut. La Section de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle continue de recevoir de nombreuses demandes de brochures de pays africains. Elle compte organiser une autre série de stages pour donner suite à ce projet spécial.

Secteur des sciences

45. La chaire UNESCO « Femmes, science et développement » créée à l'Université de Ouagadougou (décembre 2003) concerne également le Burkina Faso, le Togo, le Mali, le Nigéria et la Côte d'Ivoire.

Secteur de la culture

(Voir par 5 à 7 ci-dessus)

Projet UNESCO de lutte contre la traite des êtres humains en Afrique

46. Ce projet a été lancé en 2004 dans le cadre du programme global de lutte contre la pauvreté de l'UNESCO. Le Togo et le Bénin sont deux des six pays pilotes en Afrique. Les autres sont le Nigéria, le Lesotho, le Mozambique et l'Afrique du Sud.

47. Ce projet contribue à l'application des articles suivants de la Convention : articles 2 f), 3, 5, 10 et 14, grâce à des activités de sensibilisation, ciblant les intervenants locaux dans les domaines du droit, des coutumes et des pratiques qui

constituent des actes de discrimination à l'égard des femmes et en font des victimes potentielles de la traite et l'article 6, du fait de la nature même du projet.

48. L'objectif est de combattre la traite des êtres humains en Afrique en préconisant l'adoption de mesures adaptées à la culture, et fondées sur une analyse rigoureuse des facteurs qui conduisent à la traite des femmes et des enfants.

49. Le projet consiste :

a) À mener des travaux de recherche dans six pays pilotes (dont le Bénin et le Togo) sur les facteurs liés à la traite des êtres humains (manque d'informations, VIH/sida, pratiques traditionnelles nuisibles, lacunes dans la législation et les politiques, etc.) et à entreprendre une analyse du lien de causalité entre la pauvreté, les migrations et l'exploitation;

b) À recourir à la concertation de manière à tenir compte des besoins particuliers de la population et du contexte socioculturel;

c) À recenser et à diffuser les meilleures pratiques pour lutter contre l'exploitation des femmes et des enfants migrants;

d) À organiser des ateliers et des campagnes de sensibilisation à l'échelle régionale en vue de favoriser l'adoption de politiques novatrices et de renforcer les capacités de la société civile (droits des femmes et des enfants, médias, autorités religieuses et notables), en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales locales.

Centre du patrimoine mondial : collaboration avec l'École du patrimoine africain dans les pays du Groupe d'Accra

50. Une assistance est offerte pour la mise en œuvre de plans-cadres visant à préserver et mettre en valeur des centres-villes historiques au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Les objectifs de ce projet sont notamment les suivants :

- Renforcement des capacités de préservation, de conservation, et gestion des autorités et collectivités locales;
- Stratégies pour la réduction de la pauvreté;
- Questions concernant les femmes.

Organisation d'un atelier sous-régional sur la promotion du tourisme dans les sites du patrimoine mondial, à Lomé

51. Un atelier sous-régional sur la promotion du tourisme dans les sites du patrimoine mondial sera organisé à Lomé. Cette réunion de cinq jours permettra à 12 représentants de l'École du patrimoine africain, de l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme et d'autres établissements d'enseignement des pays de l'Afrique anglophone et francophone de se rencontrer pour élaborer des modules pratiques de formation à distance de guides locaux sur les sites du patrimoine mondial situés en Afrique.

52. Il s'agit de constituer, au niveau sous-régional, un groupe de guides qualifiés capables de répondre aux attentes de qualité de l'industrie touristique, d'appeler l'attention sur le métier de guide, de lutter contre la pauvreté conformément aux

stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté et de créer des emplois pour les femmes et les jeunes.

Bourses d'études

53. En 2002, Yézoumi Akogo Assogbavi (Togo) a reçu une bourse d'études au titre du programme l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées à des femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

Venezuela (République bolivarienne du)

Statistiques de base : population et éducation

Année	Nombre d'habitants (en milliers) ^a			Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes)	
	Total	Hommes	Femmes		
2005	26 749	13 442	13 307	101,0	

Année	Taux de scolarisation (enseignement primaire) ^c						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	104	105	103	91	91	91	0,98-1,01

Année	Taux de scolarisation (enseignement secondaire) ^c						Indice de parité des sexes Taux brut-taux net
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)			Taux net de scolarisation (en pourcentage)			
	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	
2002	70	65	75	59	55	64	1,15-1,16

Année	Taux de scolarisation (enseignement supérieur) ^e				Indice de parité des sexes
	Taux brut de scolarisation (en pourcentage)				
	Total	Hommes	Femmes		
2002	40^d	39 ^d	42		1,08 ^d

Année	Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants ^f		
	Total	Hommes	Femmes
2002	3 898^d	3 794 ^d	4 003 ^d

(On trouvera les notes du tableau en fin de document.)

Activités menées dans le cadre des programmes de l'UNESCO

Secteur de la culture

(Voir par. 5 à 7 ci-dessus)

Bourses d'études

54. María Teresa Abreu et Rocio Diaz-Benjumea Benavides (République bolivarienne du Venezuela) ont reçu, en 2004 et en 2003, respectivement, une bourse d'études au titre du programme l'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Ces bourses sont octroyées à des femmes menant des travaux de recherche dans le domaine des sciences de la vie (doctorat et postdoctorat). Chaque boursière peut recevoir jusqu'à 20 000 dollars.

Notes

^a Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, *World Population Prospects: The 2004 Revision* et *World Urbanization Prospects: The 2003 Revision*, « [Country] Demographic profile: Medium variant 1950-2050 », <<http://esa.un.org/unpp>>.

^b <<http://stats.uis.unesco.org/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=51>>.

^c Institut statistique de l'UNESCO, Secteur de l'éducation, Excel File *Primary_Secondary_WGE_9802*, tableaux « Taux brut de scolarisation, avril 2005 » et « Taux net de scolarisation, avril 2005 ».

^d Chiffre estimatif établi par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

^e <<http://stats.uis.unesco.org/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=47>>.

^f Institut statistique de l'UNESCO, Secteur de l'éducation, Excel File *Tertiary_WGE_9802*, tableau « Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur pour 100 000 habitants, avril 2005 ».

^g Institut statistique de l'UNESCO, Secteur de l'éducation, Excel File *Tertiary_WGE_9802*, tableau « Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (ISCED 5 et 6), avril 2005 ».

^h <<http://stats.uis.unesco.org/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=52>>.